

Vendredi 15 novembre 2021

Une semaine après !

Depuis plusieurs années maintenant, la troisième semaine de novembre est dédiée par les pouvoirs publics et le monde professionnel à l'emploi des personnes handicapées.

Constant édifiant encore en 2021 : **50 % des personnes aveugles ou gravement déficientes visuelles sont sans emploi** ([chiffres de la Fédération des Aveugles de France](#)). Pas étonnant que la dernière enquête [IFOP](#) consacrée à ce sujet révèle que 58% des personnes handicapées disent leur difficulté de se procurer un emploi contre 31% pour le reste de la population.

Pour Anne Renoud, Présidente de la Fédération des aveugles et Amblyopes de France, **cette situation est incompatible avec le principe d'une société inclusive** dont tout le monde parle mais qui est loin d'être une réalité : « *Les personnes handicapées, comme tout un chacun, souhaitent participer à la vie économique et vivre du fruit de leur travail, de leur participation au monde d'aujourd'hui, sur ce point, la dernière enquête réalisée par l'IFOP est sans ambiguïté. À La Fédération des aveugles de France et ce depuis toujours, nous sommes clairement sur cette ligne de la participation à la vie économique, à la vie citoyenne. C'est là tout le sens de notre devise, la citoyenneté ça nous regarde, et nous nous sentons nettement plus à l'aise dans le combat en faveur de l'emploi que dans celui qui consiste à demander des avantages supplémentaires comme la déconjugalisation de l'AAH, même si ces combats peuvent avoir un sens, surtout lorsque l'emploi est si difficile à trouver.* »

Anne Renoud poursuit : « *Mais il est impossible de parler de l'emploi sans parler de l'éducation, la base de toute inclusion possible ainsi que de formation professionnelle. Pour entrer dans la vie économique, il convient de disposer d'une formation de base solide et d'une qualification qui puisse correspondre aux attentes du marché. C'est tout le sens d'une politique en faveur du handicap visuel que nous appelons de nos vœux, une politique qui prenne en compte les spécificités de notre handicap et qui apporte les réponses seules susceptibles de nous conduire vers le plein emploi. Éducation, formation, aménagement des postes de travail tel est le sens de mon combat, de notre combat, tel sera le fil conducteur de nos exigences vis-à-vis des candidats à la prochaine élection présidentielle. L'emploi des personnes aveugles et amblyopes ne peut se résumer à une semaine d'action, c'est une action de tous les jours.* » La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rappelle que plus d'un million et demi de personnes est concerné par la déficience visuelle en France et que son action porte sur la formation des acteurs économiques à l'accueil en entreprise des personnes concernées par ce handicap et qu'elle agit également dans le domaine de l'aménagement des postes de travail et de l'accessibilité numérique.

Contact presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT,
Chargée de communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org